



# PLANIFICATION ANNUELLE 2024-2025

Nom : Laurence Wilkie

Matière : Culture et citoyenneté québécoise

Niveau : 4e secondaire

<b>DISCIPLINE</b>	<b>CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE</b>	<b>CODE DE COURS</b>	CCQ402
Enseignant: Laurence Wilkie			

#### APPRENTISSAGES : DESCRIPTION DES PRINCIPAUX ENJEUX DE L'ANNÉE

La diversité au Québec évolue au gré des changements sociaux et culturels qui caractérisent chaque époque. Dans une société démocratique comme le Québec, les conditions d'un vivre-ensemble et de la cohésion sociale se définissent à l'intersection du cadre commun et de la reconnaissance de la diversité sociale et culturelle.

Le programme Culture et citoyenneté québécoise contribue ainsi au déploiement de trois finalités :

- Préparer à l'exercice de la citoyenneté québécoise;
- Viser la reconnaissance de soi et de l'autre;
- Poursuivre le bien commun.

ÉTAPE 1 (26 août au 4 novembre)	ÉTAPE 2 (14 novembre au 3 février)	ÉTAPE 3 (6 février au 22 juin)
<p><b>Cultures et productions symboliques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Culture:</b> Culture matérielle et immatérielle, Cultures numériques, Transformation culturelle, Culture religieuse</li> <li>- <b>Sous-culture:</b> Culture classique et culture scolaire, Cultures populaires et de masse, Cultures alternatives</li> </ul>	<p><b>Technologies et défis de l'avenir:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Technologie</b></li> <li>- <b>Innovation technologique:</b> Transhumanisme et posthumanisme, Biotechnologie, Intelligence artificielle</li> <li>- <b>Technologies de l'information:</b> Algorithmes</li> <li>- <b>Technologie environnementale</b></li> </ul> <p><b>Visite de CALACS (1 cours)</b></p>	<p><b>Justice et droit:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Justice:</b> Principes de justice, Types de justice</li> <li>- <b>Injustice :</b> Discrimination</li> <li>- <b>Institutions juridiques et judiciaires:</b> Tribunaux et recours juridiques, Chartes des droits et libertés, Code criminel et code civil</li> <li>- <b>Encadrement juridique de la vie amoureuse et sexuelle:</b> Consentement et violence sexuelle, Violence conjugale</li> <li>+ <b>Culture:</b> Représentations de la sexualité</li> </ul> <p><b>Relations et bienveillance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Expériences intimes et positives:</b> Désirs et plaisirs sexuels, Intimités affectives et sexuelles, Relations égalitaires et respect de soi, Violence dans les relations intimes</li> <li>- <b>Pratiques de bienveillance:</b> <i>Care</i>, Altruisme, Écologisme</li> <li>- <b>Communication numérique:</b> Bienveillance et hostilité en ligne, Authenticité, Expression numérique de la sexualité</li> </ul>

#### Cadre d'évaluation des apprentissages :

Tout au long de l'année, l'élève sera mis en face de situations où il aura à montrer qu'il a acquis des connaissances et qu'il sait comment les mobiliser.

Parmi les critères d'évaluation, vous trouverez principalement:

- La maîtrise des connaissances liées à des réalités culturelles
- La maîtrise des connaissances liées à des réflexions éthiques
- La qualité de la démarche
- La compréhension de réalités culturelles

- Le développement d'un point de vue

N.B. : L'ensemble de ces critères sont observables à l'oral ou à l'écrit

L'ensemble des moyens pour évaluer des raisonnements et appuyer ses idées, en plus des différents biais cognitifs et formes du dialogue, seront inclus à travers les différents thèmes et éléments de contenu au cours de l'année.

ÉTAPE 1 (20%)	ÉTAPE 2 (20%)	ÉTAPE 3 (60%)
<b>SAÉ</b> Activités évaluées	<b>SAÉ</b> Activités évaluées Analyses réflexives CRP	<b>SAÉ</b> Activités évaluées Analyses réflexives CRP

**NATURE DE L'ÉVALUATION EN COURS D'APPRENTISSAGE :**

Les interventions de l'enseignant visent à permettre aux élèves de consolider des acquis ou encore de prendre conscience des difficultés observées et d'y remédier.

L'évaluation relève autant de la responsabilité de chaque élève que de celle de l'enseignant. Elle s'inscrit dans la relation enseignant-élève (coévaluation), dans la relation élève-élève (évaluation par les pairs) et dans le regard que l'élève porte sur lui-même (autoévaluation).

ÉPREUVE MEQ DE FIN D'ANNÉE :

OUI

NON

COMPÉTENCE ÉVALUÉE :

DATE DE PASSATION :

PONDÉRATION DANS LE RÉSULTAT FINAL :

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE (volume, notes, cahier d'exercices) :**

- Ordinateur chargé
- Cartable
- Cahier Canada
- Feuilles mobiles
- Agenda

**APPROCHES PÉDAGOGIQUES :**

- Enseignement explicite : notions et concepts de base
- Philosophie pour adolescents
- Socioconstructivisme

En classe de culture et citoyenneté québécoise, on doit faciliter l'accès à des ressources riches et diversifiées, susceptibles d'alimenter la réflexion éthique et de permettre l'exploration de la diversité religieuse et d'autres représentations du monde et de l'être humain sous différents angles. Ainsi, les élèves auront accès à une grande diversité de ressources: des écrits divers, des témoignages, des supports matériels et techniques, des oeuvres...

**1- Compétences développées par l'élève et évaluées**

**CD1 : Étudier des réalités culturelles**

- Formuler des questions et des réponses provisoires;
- Recueillir des informations et des données d'observation primaires déjà disponibles;
- Utiliser des outils de collecte mis à leur disposition;
- Analyser les données recueillies et d'établir des constats;
- Formuler une interprétation qui répond à leurs questions et rend compte de l'enrichissement de leur compréhension;
- Identifier les limites de leur étude en considérant quelques biais sociocognitifs et dégager des similitudes et des différences entre des interprétations
- Comparer des interprétations en dégagant entre elles des similitudes et des différences;

**CD2 : Réfléchir sur des questions éthiques**

- Dégager des tensions dans une situation donnée;
- Formuler une question éthique;
- Identifier des repères;
- Évaluer la rigueur des raisonnements;
- Justifier un point de vue.

Document du MEQ sur les échelles des niveaux de compétences au premier cycle du secondaire.

## **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **ATTENTES DE L'ENSEIGNANT :**

- Le respect: de soi, des autres et de son environnement
- La responsabilisation: l'autonomie, amener son matériel, être ponctuel, gérer son agenda et remettre les travaux à temps
- L'engagement: présence en classe (physique et mentale), écoute active, participation
- Utilisation appropriée de l'ordinateur
- Aucun téléphone cellulaire ne sera toléré

### **MESURES D'APPUI :**

Récupérations:

- Tous les mercredis (jour 3 et jour 8)
- 12:45 à 13:15
- Local 114

### **RÔLE DES PARENTS**

- Montrer une attitude positive envers la matière
- Discuter avec votre enfant du contenu des cours et des projets qui en découlent.
- Discuter avec votre enfant de l'actualité.
- Communiquer avec l'enseignante au besoin.